



Commission Urbanisme, Transition énergétique, Patrimoine et Paysage du 08/06/2021 de 14h à 17h

COMPTE-RENDU

La liste des présents et le diaporama sont joints au compte-rendu.

Ordre du jour :

- Pays d'art et d'histoire : retours sur l'atelier du 18 mai et ébauche de programmation
- Préserver la nuit :
 - o Premières analyses du questionnaire envoyé aux communes
 - o Veilleurs d'étoiles : inventaire de l'éclairage privé
 - o Plan de gestion de l'éclairage : proposition de critères
 - o Dotation exceptionnelle de l'Etat : implication des scolaires dans le projet Ma commune la nuit
 - o Note d'opportunité pour une 2ème version du projet Ma commune la nuit
- Economie d'énergie : suite du dispositif des Certificats d'économie d'énergie (CEE)
- Energies renouvelables :
 - o Information requête de Corfou Solaire
 - o Information projet éolien citoyen à Bussière Galant et Rilhac-Lastours
 - o Formation ADEME ouverte aux élus sur les projets citoyens en juillet
- Atelier : réflexion sur le prochain contrat de Parc 2022-2024

Résumé des échanges (diaporama joint) :

Seuls les points qui ont posé question sont retracés ici.

Pays d'art et d'histoire : retours sur l'atelier du 18 mai et ébauche de programmation

Emilie Hervieux présente l'avancement du Pays d'art et d'histoire.

Marie-Claude Beyrand s'interroge sur la signalétique des sentiers. Emilie Hervieux précise qu'en effet un travail à l'échelle du territoire du PAH pourra être mené pour accompagner les structures ayant ce besoin. Il sera à affiner dans les mois qui viennent.

Jean-Louis Goudier souligne l'intérêt de former les professionnels du bâti ancien pour intégrer les techniques traditionnelles.

Véronique Braud propose les fontaines de Pensol pour un accompagnement via le PAH. Emilie Hervieux répond qu'un appel à candidatures sera lancé par la suite, et qu'il est trop tôt pour se positionner.

Jérôme Suet informe que la commune de Marval dispose également de 2 fontaines à restaurer.

Emilie Hervieux précise que le dossier du PAH propose un planning sur 2-3 ans, et que le budget est en cours de finition.

Jean-Louis Goudier demande si les croix de carrefour seront intégrées au projet. Emilie Hervieux répond que le PAH pourra traiter de leur restauration/préservation, et qu'on peut aussi imaginer un travail de recherche préalable, afin de mieux connaître la présence de ces éléments patrimoniaux.

Emilie Hervieux informe les élus qu'ils peuvent lui transmettre des suggestions par mail.

La commission approuve le travail réalisé et valide le projet Pays d'art et d'histoire tel que présenté.

Les prochaines échéances sont les suivantes : dépôt du dossier vers l'été, examen par la DRAC pendant 3 mois, puis CRPA (Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture) d'ici la fin de l'année.

Préserver la nuit

Premières analyses du questionnaire envoyé aux communes

Louis Kervio présente les résultats du questionnaire envoyé aux communes.

Jeanne Leroy invite les élus à solliciter leur syndicat d'énergie afin d'obtenir les données d'éclairage public à jour (en particulier en Haute-Vienne).

Jeanne Leroy souligne que si l'argument de la sécurité ressort autant dans le questionnaire, cela prouve la nécessité d'informer et de former les communes sur l'éclairage public.

Pascal Cournarie précise que Jumilhac le Grand n'a pas réalisé d'inventaire de l'éclairage privé. Il s'agit d'une erreur.

Véronique Braud informe que sur la commune de Pensol il n'y a pas d'éclairage privé (type commerces, industries, parking).

Les élus de Marval et Cussac note que malgré un contact pris avec leur prestataire Batifoix, il est difficile d'obtenir les données de leur parc d'éclairage public, d'autant plus pour les données cartographiques.

Bernard Vauriac propose que les élus se chargent de demander les données de leur commune et fassent un retour au Parc.

Jean-Louis Goudier note qu'avec l'effacement des réseaux en cours et à venir, il serait pertinent de supprimer l'éclairage public.

La commission prend note de ces éléments.

Veilleurs d'étoiles : inventaire de l'éclairage privé

Louis Kervio présente la démarche en cours avec les veilleurs d'étoiles.

Frédéric Gaillard demande s'il sera possible de géolocaliser les points pour l'éclairage privé. Louis Kervio répond qu'un google maps peut être utilisé.

Pascal Cournarie s'interroge sur l'éclairage du patrimoine. Cette thématique sera à réfléchir pour la suite.

La commission prend note de ces éléments.

Plan de gestion de l'éclairage : proposition de critères

Jeanne Leroy rappelle le contenu du plan de gestion de l'éclairage et détaille les critères proposés.

Pascal Cournarie note que les lampes plates sont beaucoup moins impactantes pour la pollution lumineuse.

Frédéric Gaillard s'interroge sur la méthode d'évaluation des critères sur le terrain. Jeanne Leroy répond qu'on peut déjà avoir un contrôle à l'œil nu et en complément il faudra vérifier les caractéristiques techniques des luminaires via le prestataire ou le syndicat d'énergie.

Frédéric Gaillard s'interroge sur le remplacement des luminaires. Jeanne Leroy précise qu'il y a plusieurs questions à se poser : (1) le luminaire est-il utile ? afin de savoir s'il peut être supprimé. (2) s'il est utile, sur quelle plage horaire , et (3) quel modèle de luminaire semble le plus adapté à l'ambiance de cet espace public.

Pascal Cournarie note que le SDE24 a remplacé les luminaires boules par des luminaires moins impactants mais qui ont des vasques, ce qui est dommage. Jeanne Leroy souligne que l'absence de vasques est le fruit de discussion entre le SDE24 et l'ANPCEN et que le technicien du SDE24 Laurent Daguet a fait évoluer ses conseils techniques auprès des communes en ce sens.

Pascal Cournarie informe que lors de ses échanges avec Certinergy, les financements étaient contraints à certaines caractéristiques de luminaires.

Jean-Louis Goudier s'interroge sur les températures de couleur les moins impactantes pour la biodiversité. Jeanne Leroy précise que suite à un webinar de Romain Sordello, expert de la biodiversité nocturne, il apparaît que la couleur orange est à privilégier, soit une température de couleur entre 1800 et 2200K. Néanmoins, toute lumière artificielle a un impact sur la biodiversité, il faut donc bien questionner l'usage et les horaires d'utilisation.

Pascal Cournarie s'interroge des financements mobilisables pour le remplacement des luminaires. Jeanne Leroy répond que plusieurs pistes sont envisageables : les syndicats d'énergie (notamment via le contrat « nouvelle donne de l'éclairage public en Dordogne), les Certificats d'Economie d'Energie, et potentiellement les fonds européens et plan de relance. L'expérience des autres territoires labellisés montre qu'il est plus facile d'aller chercher des financements européens avec le label, qui justifie d'une démarche globale à l'échelle d'un territoire.

Au vu des horaires d'extinction proposées, Frédéric Gaillard s'interroge sur l'éclairage ponctuels lors de sorties culturels par exemple. Jeanne Leroy informe qu'un éclairage ponctuel est envisageable pour les spectacles, marché etc. La décision d'une extinction de l'éclairage public devra faire l'objet d'une délibération du conseil municipal et d'un arrêté qui pourra préciser ces spécificités. Si l'éclairage est confié à un syndicat d'énergie, ces documents devront ensuite être transmis à ce dernier pour une mise en application.

Isabelle Heckelmann demande si avec un éclairage à 2200K abaissé de 70%, il est possible de se déplacer facilement. Jeanne Leroy précise qu'un abaissement de puissance se voit surtout sur la facture énergétique, mais pas forcément à l'œil nu des passants.

Jean-Louis Goudier informe que sur sa commune, l'abaissement de puissance sur des luminaires qui ne sont pas LED est délicat car les luminaires en bout de ligne manquent d'électricité. Bernard Vauriac ajoute qu'il n'est pas possible de faire un abaissement avec des lampes en sodium. Cette proposition est donc plus adaptée au luminaires LED comme le propose le plan de gestion de l'éclairage.

La commission valide le plan de l'éclairage tel que présenté.

Dotation exceptionnelle de l'Etat : implication des scolaires dans le projet Ma commune la nuit

Jeanne Leroy informe la commission de la dotation exceptionnelle de l'Etat pour une action de transition énergétique avec la proposition de l'utiliser pour impliquer le jeune public au projet Ma commune la nuit.

La commission valide la demande de dotation exceptionnelle de l'Etat telle que présentée.

Note d'opportunité pour une 2ème version du projet Ma commune la nuit

Jeanne Leroy informe la commission du lancement d'un nouvel appel à projet biodiversité à la Région. La question se pose de candidater pour une V2 du projet Ma commune la nuit « à l'identique » ou de faire évoluer le projet.

Jocelyne Réjasse note qu'il est peu probable que la Région accepte de financer une V2 du projet à l'identique.

Véronique Braud propose de créer un projet innovant pour l'environnement.

Eric Lafontaine propose de créer un projet en lien avec le PAH, les contes et légendes de la nuit.

Jeanne Leroy précise que le projet devra avoir une approche centrée sur la biodiversité afin d'être éligible à l'appel à projets de la Région.

La commission propose d'élaborer un projet inspiré de Ma commune la nuit, ciblé sur le patrimoine. Les agents du Parc feront une proposition technique en ce sens.

Economie d'énergie : suite du dispositif des Certificats d'économie d'énergie (CEE)

Jeanne Leroy fait part à la commission du renouvellement des conventions avec les syndicats d'énergie à venir. Pour une application en 2022, il est nécessaire de réfléchir au contenu dès maintenant. Plusieurs thèmes sont concernés :

- Sensibiliser les acteurs du territoire à la transition énergétique (partage de données et participation aux rdv..) : **la commission maintient cet axe.**
- Accompagner la mise en place des plans climat : **la commission maintient cet axe.**
- Inciter les collectivités à réduire les consommations d'éclairage public : **la commission maintient cet axe, avec un lien plus étroit à faire avec le plan de gestion de l'éclairage du projet RICE.**
- Inciter les collectivités à engager la rénovation performante de leur patrimoine bâti : **la commission accepte que le Parc devienne apporteur d'affaires du SDE24 pour les CEE (conditions à préciser), et attend de connaître la position du SEHV sur les CEE pour décider de l'action à mener sur cette partie du Parc.**
- Inciter les collectivités à produire de l'énergie renouvelable : **la commission demande à connaître la position des syndicats sur les énergies renouvelables citoyennes.**
- Inciter les collectivités à développer la mobilité durable : **la commission maintient cet axe.**

Une rencontre sera organisée prochainement entre techniciens pour avancer sur ces projets de convention.

Energies renouvelables

Information requête de Corfu Solaire

Jeanne Leroy informe la commission de la requête de Corfu Solaire.

La commission prend note de ces éléments.

Information projet éolien citoyen à Bussière Galant et Rilhac-Lastours

Jeanne Leroy informe la commission d'une sollicitation des entreprises Eol 87 et Eol Bussièrès Galant qui ont un projet d'éoliennes citoyenne à l'étude. Le Parc les rencontrera prochainement, en présence du Président et de Sébastien Fissot.

Jérôme Suet juge la dimension citoyenne des projets éoliens souvent superficielle, surtout pour des projets de grande ampleur. A l'inverse, cette dimension serait intéressante pour rendre un hameau autonome en énergie.

La commission prend note de ces éléments.

Formation ADEME ouverte aux élus sur les projets citoyens en juillet

Jeanne Leroy informe la commission d'une formation en visioconférence proposée gratuitement par l'ADEME sur les projets citoyens d'énergies renouvelables les 7 et 8 juillet. Isabelle Heckelmann témoigne de sa participation à la session de mai.

Lien vers la formation et les inscriptions : https://formations.ademe.fr/formations_climat_connaitre-l-essentiel-sur-les-projets-d-energies-renouvelables-participatifs-et-citoyens-s4896.html

Pour l'inscription, il faut préciser un organisme qui valide la formation, le contact est : Marie-Pierre Valeix, Administratrice du Parc, mp.valeix@pnrpl.com , 05 53 55 36 00.

Atelier : réflexion sur le prochain contrat de Parc 2022-2024

Jeanne Leroy propose aux élus présents de travailler par table de 3-4 afin de proposer les thèmes ou actions à intégrer au prochain contrat de Parc pour la partie Transition énergétique.

Au total, une trentaine d'idées sont proposées balayant les thèmes de l'eau, l'énergie (sobriété et production), la forêt, la mobilité, les circuits-courts, et les déchets.

Après avoir explicité chacune des propositions, les élus sont invités à voter pour 3 actions qu'ils leur paraissent prioritaires pour le contrat de Parc.

Suite aux votes, les actions suivantes ressortent :

- Valoriser les circuits courts (utilisation de produits locaux y compris pour les matériaux de construction et de chauffage) – 6 votes
- Sensibiliser le grand public (défi famille à énergie positives, apprendre à consommer juste...) – 5 votes
- Promouvoir l'autonomie énergétiques des foyers (assistance technique pour la rénovation et la production d'énergie, réserve d'eau, achat groupé...) – 4 votes
- Améliorer la gestion des forêts (aide aux forestiers privés) – 3 votes

Jeanne Leroy étudiera ces propositions pendant l'été, en lien avec le contrat d'objectifs en cours avec l'ADEME, afin de proposer une trame de contrat de Parc lors de la prochaine commission.

Les élus précisent que le thème de la nuit reste une priorité, et qu'il ne ressort pas dans les propositions car il est leur semble évident qu'il faut poursuivre l'action en cours.

Jocelyne Réjasse informe que la prochaine commission aura lieu le mardi 31 août 2021.

Documents joints au présent compte-rendu :

- Diaporama de la réunion
- Listes des présents
- Plaquette Certinergy finalisée



**Jocelyne Réjasse
Vice-Présidente**